

# ATTESTATION DE SUIVI DU COURS EN LIGNE OUVERT **DROIT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

L'IFDD, organe subsidiaire de l'OIF, et l'Université Senghor attestent que

Yann Angelin

**ASSOUMOU**

a suivi et validé la formation en ligne ouverte et massive (CLOM) intitulée :  
*Droit et protection de l'environnement*

**SESSION 2024**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Le 06/05/2024



Émilienne Lionelle NGO-SAMNICK  
Coordonnatrice pédagogique  
Spécialiste de programme  
Institut de la Francophonie pour le développement durable

Authenticité de l'attestation :  
<https://www.objectif2030.org/mooc/cert/rEDDsK/>



#UNIVERSITÉSENGHOR  
opérateur direct de la Francophonie